

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du Bulletin de Santé du Végétal n°8.

A RETENIR :

Colza :

Méligèthes : Augmentation des observations sur plantes. **Attention : modification des seuils de risques, voir ci-dessous.**

Céréales :

Les parcelles les plus avancées du réseau arrivent au stade 1 nœud, démarrez sur ces parcelles la surveillance des maladies du pied. Pour les orges, premiers symptômes de rhynchosporiose et d'oïdium.

COLZA

STADES : stade BBCH 57 (E) à BBCH 60 (F1).

RAPPEL DES STADES :

Stade E : allongement des pédoncules floraux

Stade F1 : premières fleurs ouvertes sur 50%

Stade E

Boutons séparés, les pédoncules s'allongent



Stade F1

Premières fleurs ouvertes sur 50 % des plantes



MELIGHETES :

Les parcelles à F1 sont en fin de risque, seules les parcelles tardives ou peu vigoureuses sont encore à risque. **ATTENTION**, le gel annoncé pour cette fin de semaine pourrait venir contrarier la floraison, il sera donc nécessaire de surveiller attentivement vos parcelles après le gel. Suivre nos prochains bulletins.

Le piégeage en cuvette ne constitue pas un seuil d'intervention mais indique simplement la dynamique des insectes, et doit inciter à effectuer des comptages sur plantes.

Période de risque : Les parcelles ayant atteint ou dépassé D1 (Boutons accolés) sont maintenant rentrées en période de risque. Cette phase de sensibilité se termine à l'apparition des premières fleurs.



Mélégèthe perforant un bouton floral pour s'alimenter.

Levier agronomique : La fin du risque méligèthe intervenant à partir de l'ouverture des premières fleurs sur la parcelle, le fait d'associer à la variété de colza d'intérêt, 5-10% d'une variété haute et plus précoce à floraison, aura pour conséquence de concentrer les méligèthes sur ces plantes plus précoces et ainsi diminuer la pression sur la variété d'intérêt.

Seuil indicatif de risque : Attention nouveaux seuils de risque (source Terres Inovia)

Etat de la culture	Conseil et seuil de risque
Si le colza n'est pas vigoureux en sortie d'hiver (petits colzas dus aux levées tardives, infestations larvaires...) et/ou si les conditions environnementales sont défavorables aux compensations (températures faibles, plantes stressées en eau, dégâts parasitaires antérieurs de type larves d'altises, charançon du bourgeon terminal).	Surveiller les méligèthes dès l'apparition des boutons et intervenir lorsque le seuil sera atteint ou dépassé. 1 méligèthe par plante au stade D1 2 à 3 méligèthes par plante au stade E
Si le colza est vigoureux (sain, bien implanté, dans un sol profond et en l'absence de stress printanier significatif).	Attendre la stade E (boutons séparés) et intervenir uniquement si le seuil de 4 à 6 méligèthes par plante est dépassé.

Les comptages sont à réaliser sur minimum 20 plantes (4 fois 5 pieds consécutifs quels que soit leurs stades de développement).

Rappel : Pour les parcelles rentrant en floraison, les méligèthes ne sont plus nuisibles et participent à la pollinisation du colza.

Choix du produit : Pour les situations où les comptages de méligèthes dépasseraient dans les prochains jours les seuils indiqués ci-dessus, prévoir d'intervenir avec :

TREBON 30 EC/ UPPERCUT 0.2 litre (étofenprox 287.5 g/l) environ 14 € **une application maximum au printemps (interdit en cas d'exsudats)**

Ou

MAVRIK SMART/TALITA SMART 0.2 litre (tau fluvalinate 240 g/l) environ 12 €. **Deux applications maximums par an**

Attention : Dès l'apparition des toutes premières fleurs, les applications de produits phytosanitaires font l'objet d'un nouvel arrêté (20 novembre 2021). Plus d'informations [en cliquant ici.](#)

Le point par Terres Inovia

<https://www.terresinovia.fr/-/debut-d-activite-des-meligethes-evaluer-le-risque-a-la-parcelle>

CHARANCON DES SILIQUES :

Premières captures en cuvette jaune. La période de risque débutera avec la chute des premiers pétales (G1). Voir le BSV de cette semaine et suivre nos prochains bulletins.

PUCERON CENDRE :

Aucun signalement dans le réseau.

CEREALES

STADES : de fin tallage à 1 nœud.

Piétin verse : Sur les premières notations réalisées au stade épi 1 cm sur 50 tiges, seule une parcelle présente 12% de pieds touchés sur le Nord Allier. Vérifiez vos parcelles régulièrement. L'estimation du risque climatique avec le modèle TOP sera disponible dans les prochains BSV, suivre nos prochains bulletins.

Une attention particulière est de mise sur vos parcelles en précédent blé sur les sols sablo limoneux. Pour les variétés résistantes au piétin verse (avec une note GEVES ≥ 5), la nuisibilité est considérée comme nulle, même en cas de forte pression. Pour les variétés avec une note GEVES ≤ 4 , prélever 50 tiges sur l'ensemble de la parcelle entre épi 1cm et 2 nœuds, le seuil de nuisibilité est atteint lorsque 35% ou plus des tiges sont atteintes.

Les symptômes, la grille de risques et les méthodes de lutte agronomique sont décrits dans la fiche accident « Piétin verse » disponible sur <http://www.fiches.arvalis-infos.fr/>



Maladies du feuillage :

Quelques tâches de septoriose sur blé, de rhynchosporiose et d'oïdium sur orge sont signalées (cf. BSV de cette semaine).

Profil maladies des variétés de blé préconisées et/ou couramment cultivées

Variétés	Piétin verse	Oïdium	Septoriose	Rouille jaune	Rouille brune	Fusariose épi
APACHE	2	5	4,5	7	4	7
ARCACHON	3		6	7	6	5
DIAMENTO	3	6	5,5	6	7	5
GRAVURE	6	6	6,5	5	7	5
KWS ULTIM	6	4	5,5	8	5	5,5
LG ABSALON	6	8	7,5	6	7	5
LG ARMSTRONG	6	7	7	7	7	4
MACARON	2	7	6	7	4	6
PIBRAC	4	6	6	6	5	5
PRESTANCE	6	(6)	6,5	6	6	4,5
RGT MONTECARLO	(6)	6	5,5	6	(7)	(5)
RGT SACRAMENTO	2	5	5,5	5	7	(5)
RUBISKO	2	6	5	7	7	5
SY ADMIRATION	6	3	5	7	6	6,5
SY MOISSON	3	7	4,5	7	6	6
SY ROCINANTE	3	8	6	7	6	5
UNIX	3	4	5,5	7	4	4,5

Notes maladies : (peuvent varier en fonction de la climatologie, des milieux et des techniques de culture).

	Sensible
	Assez sensible
	Moyennement sensible
	Peu sensible

En cas de nécessité d'intervention sur blé vis-à-vis du piétin verse,

Exemple de produits utilisables :

UNIX MAX (1 l) (cyprodinil 300g/l) + **INPUT (0.5 l)** (Prothioconazole 160g/l + spiroxamine 300g/l) environ 41 €

UNIX MAX (1 l) (cyprodinil 300g/l) + **JOAO (0.4 l)** (prothioconazole 250 g/l) environ 39 €

Ces programmes seront également efficaces sur septoriose et oïdium.

Profil maladies des variétés d'orge préconisées et/ou couramment cultivées

Variétés	Oïdium	Rhynchosporiose	Helminthosporiose	Rouille naine	Ramulariose
KWS BORRELY	7	7	5	6	6
KWS CASSIA	6	5	7	7	7
KWS FEERIS	4	6	5	5	5
IDILIC	6	6	6	6	
LG CAIMAN	8	4	6	6	
LG CASTING	7	6	7	6	5
MALTESSE	7	6	6	4	6
MARGAUX	6	6	6	5	5
MEMENTO	5	7	6	7	6
ORIONE	(7)	(6)	(6)	(6)	(5)
RAFAELA	(7)	5	7	5	

Notes maladies : (peuvent varier en fonction de la climatologie, des milieux et des techniques de culture).

	Sensible
	Assez sensible
	Moyennement sensible
	Peu sensible

En cas de nécessité d'intervention sur orge vis-à-vis de la rhynchosporiose au stade 1-2 nœuds,

Exemple de produits utilisables :

Cible rhynchosporiose/helminthosporiose

UNIX MAX / KAYAK 0.5 l (cyprodinil 300 g/l) + **JOAO 0.25 l** (Prothioconazole 250 g/l) environ 24 €

Cible rhynchosporiose/helminthosporiose et oïdium :

UNIX MAX / KAYAK 0.6 l (cyprodinil 300 g/l) + **MELTOP ONE 0.3 l** (Fenpropidine 750 g/l) environ 23 €

Où

UNIX MAX / KAYAK 0.5 l (cyprodinil 300 g/l) + **INPUT 0.35 l** (Prothioconazole 160 g/l + Spiroxamine 300 g/l) environ 25 €

Dans ce cas une deuxième intervention sera réalisée entre les stades dernières feuilles étalées et barbes pointantes.

Vous trouverez ci-dessous différents liens pour :

- retrouver l'ensemble des matières actives des produits cités ci-dessus
<https://ephy.anses.fr>
- pour le bon usage des produits phytopharmaceutiques
<https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/publications/toutes-les-publications/la-publication-en-detail/actualites/le-bon-usage-des-produits-phytosanitaires/>
- pour connaître les méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques
https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/index.php?id=2888370&tx_news_pi1%5Bnews%5D=41321&tx_news_pi1%5Bcontroller%5D=News&tx_news_pi1%5Baction%5D=detail&cHash=53dbb325bca589cf2eb215d1de19fd5f
- et pour toutes autres informations
<https://extranet-allier.chambres-agriculture.fr/>

*" Ce bulletin vous propose un conseil collectif qui reste à adapter à chaque situation locale dans le respect des bonnes pratiques agricoles phytosanitaires et des conditions d'application optimales. Dans tous les cas, l'utilisation des produits phytosanitaires doit se conformer aux informations mentionnées sur l'étiquette qui ont valeur légale"
"Si aucune alternative à l'utilisation de produits phytosanitaires n'est proposée, c'est qu'il n'en existe pas de suffisamment pertinente à ce stade, pour la situation décrite. Cependant, des alternatives préventives peuvent exister, elles seront détaillées ultérieurement dans notre bulletin".*

La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Rédaction : Mickaël Bimbard et Luc Fournier

**Chambre d'Agriculture de l'Allier - 60 Cours Jean Jaurès – BP 1727 -03017 Moulins cedex
Tél : 04 70 48 42 42 – Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr**



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA PÊCHE

*avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
"Développement agricole et rural"*